



Trois blessées graves
lors d'un rassemblement de salariés...

Il nous faut des explications !

Trois salariées ont été blessées lors de la manifestation à Lyon des personnels du secteur sanitaire et social non lucratif. Deux d'entre elles le sont gravement. Le pronostic vital de la responsable du syndicat CGT de la Clinique de la Mutualité de Saint-Etienne est engagé.

Comment ne pas être profondément indignés par l'attitude des forces de l'ordre qui ont pris la décision de gazer les manifestants ?... Ce gazage, confirmé par le communiqué de la préfecture serait à l'origine du mouvement de foule qui aurait provoqué la rupture d'une grille au sol, entraînant la chute des trois salariées.

Rien ne justifiait un tel déploiement policier !

Pacifiquement, les manifestants - majoritairement des personnels de soins - protestaient contre la décision unilatérale de leur employeur, la FEHAP^(*) de dénoncer leur convention collective de 1951 : ils demandent uniquement que leurs revendications, après l'échec de plusieurs mois de négociations, soient enfin prises en compte !

La CGT demande au Ministère de l'Intérieur des explications : qui a donné l'ordre de gazer ? Pourquoi une telle violence ?

Nous appelons également les employeurs relevant de la convention collective du 31.10.1951 à plus de respect envers leurs salariés et les représentants syndicaux, et à revenir sur leurs décisions en ré-ouvrant des négociations.

La CGT et la Fédération de la Santé et de l'action sociale tiennent à témoigner leur soutien aux trois salariées concernées, à leur famille, à leurs collègues de travail, à leurs camarades syndicalistes.

Montreuil, le 6 octobre 2011

(*) Fédération des Etablissements Hospitaliers d'Aide à la Personne.

CGT

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX